Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 71 (1980)

Heft: 24

Artikel: Réflexions sur la crise de 1973 : aspect géo-politique

Autor: Fontaine, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-905328

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

man in dieser Richtung noch weitergehen, aber zusätzliche substantielle Einsparungen im Haushaltverbrauch wären mit spürbaren Einbussen an Lebensqualität verbunden.

Im Bereich der Güterproduktion war die Energieverschwendung nie so ausgeprägt. Im industriellen Sektor wurde diese Frage zur Minimalisierung der Betriebskosten seit jeher angegangen. Auch hier konnten allerdings manchmal wesentliche Einsparungen erzielt werden und sind mit jeder weiteren Ölpreiserhöhung auch zukünftig zu erwarten. Die Frage ist nur, ob wir dies positiv oder negativ bewerten sollen. Denn jeder Ersatz einer Technik und damit von Energie durch menschliche Arbeitskraft beinhaltet eine Produktivitätseinbusse und damit eine Verminderung an Realeinkommen. Diese Entwicklung verläuft gegenläufig zu derjenigen, die wir seit der industriellen Revolution kennen und die uns zum hohen Lebensstandard geführt hat. Es besteht aber eine andere Möglichkeit, um im Produktionssektor Energie einzusparen. Der Produktionsprozess lässt sich nämlich so steuern, dass derselbe Ausstoss an Gütern mit einem geringeren Energieeinsatz erbracht werden kann. Dies ist eine allgemeine Möglichkeit für technische Fortschritte oder Neuerungen. Bereits früher wurde dies praktiziert, so dass wir heute an Grenzen stossen, wo die damit erzielbaren Einsparungen nur noch marginal sind.

Natürlich sollte jede Einsparungsmöglichkeit genutzt werden, aber es ist nicht zu erwarten, dass wir allein damit die brennenden Probleme unserer Tage lösen können. Probleme, deren Bedeutung für unsere Gesellschaft von vitaler Bedeutung sind. Nach dem heutigen Stand des Wissens führt zur Überbrückung des Zeitraums der schrittweisen Ablösung unserer traditionellen Energiequellen und der Einführung neuer Energiegewinnungsmethoden kein Weg an der Kernenergie vorbei. Die auf uns zukommenden Investitionen sind hoch, so dass durch das Einschlagen dieser Entwicklungsrichtung ein drastischer Rückgang unseres Wirtschaftswachstums zu erwarten ist. Dies ist aber offensichtlich das geringere Übel. Unsere Regierungen müssen den Mut aufbringen, diesen Weg trotz gegenteiliger Ansicht einer kleinen aktiven Minderheit, die ihr Bestreben zum gewaltsamen Umsturz der heutigen Gesellschaft hinter dem Argument der Kernenergiegegnerschaft versteckt, zu gehen. Dieserart wird sich das Problem stellen, und es scheint, dass wir heute bereits so weit sind. Auf wirtschaftlichem Gebiet angegangen, wird sich dann das wirkliche Gesicht dieser Frage, welches ein politisches ist, zeigen.

Adresse des Autors
Dr. *F. Schaller*, Professor für Wirtschaftslehre an der Universität Lausanne, En Marin, 1066 Epalinges.

nucléaires sa volonté délibérée de provoquer par la violence un changement de société. C'est en ces termes que le problème devrait se poser et qu'il commence, semble-t-il, de l'être. Résolue sur le plan de l'économie, la question revêt alors son véritable aspect, qui est politique.

Adresse de l'auteur
F. Schaller, professeur d'économie, Université de Lausanne, En Marin, 1066 Epalinges.

Réflexions sur la crise de 1973; aspect géo-politique

Par A. Fontaine

Toute notion de sécurité repose sur quelques piliers en forme de postulats, dont une crise – sinon une guerre – vient toujours, tôt ou tard, éprouver le bien-fondé. Dans le cas de la société occidentale des années soixante, ces postulats étaient au nombre de trois: l'attachement de la majorité aux valeurs et aux institutions démocratiques; l'existence de sources d'énergie abondantes et à bon marché, permettant une croissance économique continue et l'élévation progressive du niveau de vie; la possession de moyens de représailles foudroyantes permettant la «dissuasion» de toutes velléité d'agression de l'adversaire potentiel.

Ces trois piliers se trouvent aujourd'hui sérieusement lézardés.

– Mai 1968, en remettant en question les tabous traditionnels, a ouvert la crise de confiance morale. Le reflux général qui a suivi n'a pas pour autant restauré l'ordre ancien. Depuis le Watergate, les scandales se sont multipliés dans les divers pays occidentaux, éclaboussant jusqu'aux princes et aux présidents, et diminuant d'autant la confiance des gouvernés dans les gouvernants. Le terrorisme, d'autre part, sévit de manière endémique dans une série de pays.

– L'inflation, dont la guerre du Vietnam est largement responsable, existait déjà quand a éclaté la guerre d'octobre 1973. Mais celle-ci, en faisant soudain du pétrole un produit rare et cher, lui a donné un coup d'accélérateur dont nulle économie n'a encore réussi à éponger durablement les effets.

– Les derniers mois ont mis en évidence la transformation de la balance stratégique mondiale au profit de l'Union soviétique, contraignant les Etats-Unis à la passivité dans des affaires comme celles d'Iran ou d'Afghanistan, et amenant à se poser des questions sur ce qui se passerait au cas où elle mettrait la main sur tout ou partie des pétroles du Proche-Orient.

De ces trois lézardes, quelle est la plus sérieuse? La question n'est-elle pas académique? Une société ne peut se passer d'un minimum de consensus moral, ni d'économie, ni de défense. Mais le fait est que dans la plupart des pays industrialisés d'Occident, la démocratie, malgré l'existence de minorités violentes, n'est pas sérieusement remise en question. Non seulement les partis communistes, d'ailleurs en perte de vitesse, jouent partout le jeu de la légalité, mais ils donnent l'impression de n'être guère tentés de s'emparer du pouvoir. L'avantage stratégique de l'Union soviétique

n'est pas tel d'autre part qu'il donne de la vraisemblance à une attaque frontale contre l'Europe occidentale ou les Etats-Unis, dont la vulnérabilité tient bien davantage à leur excessive dépendance vis-à-vis de certaines importations, notamment d'énergie.

Au moins dans l'immédiat, l'aspect économique reste donc le plus préoccupant, quand ce ne serait que parce que depuis la deuxième guerre mondiale, l'idéologie, de part et d'autre du rideau de fer, est à dominante économique. Chacun admettant que le bonheur résultait pour l'essentiel de la disposition d'une quantité suffisante de biens matériels, le conflit entre les deux camps de la guerre froide portait essentiellement sur la répartition, autoritaire ou non, de ces biens, et donc sur le régime de leur propriété. Aussi longtemps que la croissance continuait, à l'Ouest comme à l'Est, on n'allait pas chercher beaucoup plus loin: d'où la chute de la pratique religieuse et une relative dépolitisation.

L'homme cependant ne vit pas que de pain, quitte à ne s'en apercevoir que lorsqu'il est vraiment assuré de n'en pas manquer. Ce n'est pas par hasard que mai 1968 a éclaté dans un univers d'abondance et de plein emploi, par réaction contre la société dite de consommation. De toute façon, la croissance devait nécessairement rencontrer des butoirs.

L'étonnant est qu'on ait mis si longtemps à s'aviser de leur existence: épuisement progressif des matières premières et plus encore des sources d'énergie fossiles, par définition non renouvelables ni récupérables; saturation des marchés métropolitains, alors que l'exubérance démographique, entre autres, empêche les pays dits en voie de développement de disposer du pouvoir d'achat nécessaire à acquérir les biens d'équipement, et même, dans une mesure grandissante, de consommation indispensables; progrès de la décolonisation politique, qui ne pouvaient manquer de conduire à la décolonisation économique, autrement dit à la récupération par les pays producteurs des sources de matières premières et d'énergie situées sur leur territoire. Le Mexique a nationalisé son pétrole avant la deuxième guerre mondiale, l'Iran dès 1955, avec Mossadegh, l'Irak et l'Algérie avant la guerre d'octobre. La création de l'OPEP, à l'initiative du Venezuela, remonte à septembre 1960. Dès 1956, au lendemain de Suez, le rapport Armand-Etzel-Giordano avait souligné la précarité des approvisionnements en pétrole et recommandé pour cette raison de pousser le nucléaire. On l'avait oublié en 1973.

Le prix du pétrole affiché OPEP était compris entre 1,59 et 2,21 dollars US le baril en 1970 suivant les pays. Il est passé de 2,93 à 4,90 à la veille de la guerre du Kippour. Mais celle-ci a entraîné un emballement du rythme: quadruplement en un an, partiellement rattrapé, par la suite, par la dépréciation du dollar, mais à nouveau doublement en moins d'un an, après la chute du chah d'Iran. Par rapport à 1970, le prix réel du pétrole importé a plus que quadruplé par rapport à celui des produits manufacturés exportés. Tous les Etats producteurs donnent maintenant la priorité à la conservation de réserves importantes: le seul frein à de nouvelles hausses de prix ne peut venir que d'une limitation de la demande, sous l'effet, soit d'une politique volontariste, soit de la récession. Compte tenu de l'ampleur des investissements nécessaires et des délais acquis pour la mise en place des équipements, l'impact du recours aux énergies de substitution ne peut en effet se faire sentir rapidement.

Une hausse de l'énergie est déjà difficile à digérer par les pays industrialisés pauvres en ressources naturelles d'énergie, qu'elle oblige à un énorme effort d'exportations en un moment où, la crise aidant, la demande a tendance à se lasser et la concurrence à se développer. Elle gêne les pays socialistes, mal préparés par leur système de planification rigide, à digérer une inflation désormais grandissante – ce qui contribue à expliquer les événements de Pologne. Elle est catastrophique pour les pays du tiers monde non producteurs, dont beaucoup doivent consacrer désormais la totalité du montant de leurs exportations à l'achat d'énergie et de biens de consommation, ainsi qu'au service d'une dette démentielle, sans pouvoir investir un centime dans leur développement. Les pétrodollars pourraient y servir, mais ils préfèrent se porter vers les profits spéculatifs.

Le mal n'est pas sans remède. Mais le remède relève de la chirurgie. Il faut à tout prix stabiliser les monnaies pour encourager les investissements productifs, économiser l'énergie de manière draconienne, notamment aux Etats-Unis; pousser à fond la recherche d'énergies de substitution; élaborer un plan mondial de développement, partant d'un inventaire des ressources minérales et alimentaires, des besoins et des capacités d'investissements, avec pour double ambition de soulager la misère du tiers souffrant de l'humanité et de créer à l'échelle mondiale une capacité d'absorption d'une relance économique. Une telle politique supposerait évidemment un apport des pays industrialisés hors de proportion avec l'objectif fixé par l'ONU et rarement atteint de 0,70 % du P.N.B. Ce qui est évidemment impensable sans un discours suffisamment mobilisateur pour susciter une transformation des mentalités, et l'acceptation d'une certaine réduction, au moins pour un temps, du pouvoir d'achat des plus favorisés. On imagine mal un autre moyen d'empêcher les conflits existants de s'étendre et d'autres d'éclater, le gaspillage et l'anarchie actuels conduisant tout droit à un renouveau de la lutte pour le contrôle des matières premières et des réserves d'énergie. *Guerre ou partage du pain*, disait, il y a déjà vingt ans, François Perroux. Il arrive que charité bien ordonnée commence par les autres.

Adresse de l'auteur

A. Fontaine, rédacteur en chef du journal «Le Monde», 5, rue des Italiens, F-75 427 Paris Cédéx 09.

Diskussions-versammlung

VSE UCS

Journées de discussions

Das neue Reglement für den Elektrodienst der Feuerwehr

21. Mai 1980 in Zürich

Le nouveau règlement de service pour sapeurs-pompiers

20 mai 1980, Lausanne

Fragen des Brandschutzes und der Brandbekämpfung wurden bereits an zwei Diskussionsversammlungen im Jahre 1958 und 1972 eingehend behandelt. Obwohl seit je Feuerwehr und Elektrizitätswerke eng zusammenarbeiten, war diese Zusammenarbeit nie Thema einer Diskussionsversammlung. Dies ist wohl darauf zurückzuführen, dass die Zusammenarbeit reibungslos klappte, mit anderen Worten und entsprechend dem Sprichwort «Schuster bleib bei deinen Leisten» haben die Elektrizitätswerke den Strom bei gefährdeten Objekten ausgeschaltet und die Feuerwehr den Brand gelöscht. Gefährdungen von Feuerwehrleuten konnten damit verhindert werden.

Nun, das Problem ist so alt wie die Elektrizitätswerke.

Bereits im Jahre 1900 finden sich in den Sicherheitsvorschriften des SEV über Bau und Betrieb elektrischer Starkstromanlagen (Vorgängerin der Starkstromverordnung) entsprechende Hinweise. So lautet Artikel 8 der genannten Vorschriften wie folgt:

«Die Starkstromunternehmungen im Verein mit den betreffenden Ortsbehörden sollen in allen Ortschaften, in denen sie oberirdische Leitungsnetze besitzen, dafür sorgen, dass Leute bei der Feuerwehr seien, welche mit den Leitungen und den einschlägigen Arbeiten vertraut sind.»

Darauf aufbauend, gaben der SEV und der Schweizerische Feuerwehrverband 1911 die «Vorschriften betr. die Organisation, Ausrüstung, Instruktion und den Dienst der elektrischen Abteilungen» heraus. Diese wurden 1955 überarbeitet und neu als Dienstanleitung für die Elektrikerabteilung der Feuerwehr herausgegeben. Obwohl Feuer immer noch Feuer blieb und der elektrische Strom seine Natur nicht änderte, musste die Dienstanleitung der neuen Technik angepasst werden. Aus der Dienstanleitung wurde 1979 ein Reglement für den Elektrodienst der Feuerwehr.

Les questions de la protection et de la lutte contre le feu ont déjà été examinées aux deux assemblées de discussion des années 1958 et 1972. Comme les entreprises électriques et le corps des sapeurs-pompiers collaborent étroitement de tout temps, cette collaboration n'a jamais été le sujet d'une journée de discussion. Preuve éclatante que cette entente entre les deux services était parfaite, en d'autres termes, le service électrique supprimait le courant aux endroits dangereux et le corps des sapeurs-pompiers éteignait le sinistre. Les dangers pour les sapeurs-pompiers étaient ainsi écartés par le service électrique.

Ce problème est aussi vieux que la distribution de l'énergie électrique.

En 1900 déjà, les prescriptions de sécurité de l'ASE sur la construction et exploitation des installations à courant fort (ancêtre de l'ordonnance fédérale) faisait mention à l'article 8:

«Les entreprises à courant fort qui possèdent un réseau aérien doivent veiller en collaboration avec les autorités communales à ce qu'il y ait du personnel instruit dans le corps des sapeurs-pompiers sachant entreprendre avec sécurité les travaux sur les conduites électriques.»

Sur cette base, l'ASE, et l'association du corps des sapeurs-pompiers publiaient en 1911 le manuel «Prescription sur l'organisation, l'équipement, l'instruction et le service de la section électrique». Celui-ci revu en 1955 donnait naissance aux directives pour la section électrique du corps des sapeurs-pompiers. Bien que le feu reste le feu et que la nature du courant électrique n'ait pas changé, il fallut adapter ces directives aux nouvelles techniques. D'où le nouveau Règlement du service pour électriciens.